



L'Association valaisanne des entrepreneurs AVE

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur  
**Vital BARRAS**

ancien vice-président du conseil d'administration et papa de M. Guy-Noël Barras, administrateur de l'entreprise Jules Rey SA à Crans-Montana.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Rotary Club Crans-Montana

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur  
**Vital BARRAS**

père de Guy-Noël Barras, membre et ami du club.

Nous exprimons à ses proches toute notre sympathie.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

S'est endormi paisiblement le 30 novembre 2015, à l'âge de 90 ans

Monsieur

**René-Claude PLEUX**

Selon son désir, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Richard Pleux  
ch. des Mélèzes 4, 1026 Denges

En souvenir de  
**Jean TANNER**



2005 - décembre - 2015

Cela fait dix ans que nos chemins se sont séparés, malheureusement bien trop tôt. Ce que tu nous as donné et appris restera pour toujours au plus profond de nos cœurs. Ta bonté et ton amour nous manquent, on t'aime.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 6 décembre à 10 h 30 à l'église de Muraz-Collombey.

En souvenir de  
**Marité**



2008 - 5 décembre - 2015

Il y a sept ans tu me quittais tout doucement sans faire de bruit après 33 ans de vie commune riches en amour et en amitié tu es partie. Tu as supporté courageusement la progression de la maladie qui finalement t'a vaincue. Tu m'as laissé seul avec un grand vide mais le souvenir de tout ce bonheur que nous avons vécu, reste à tout jamais gravé dans mon cœur.

Georgy ton mari.



Camille  
**VOUILLAMOZ**



1995 - 5 décembre - 2015

Dans le grand silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour ceux qu'on a aimés.

Ta famille.

En souvenir de  
**Marthe GAILLARD**



Maman, Grand-Maman, Dix ans que tu es partie vers d'autres cieux. Notre quotidien nous ramène souvent à toi et nous nous souvenons avec joie, parfois avec humour des moments que nous avons eu la chance de partager avec toi. Nous t'aimons!

Ta famille.

Une messe souvenir sera célébrée le 8 décembre 2015 en l'église Saint-Michel de Martigny-Bourg à 9 h 30.



Remerciements



Profondément touchée et émue par vos nombreux témoignages de sympathie et d'amitié la famille de

Madame  
**Yvonne  
VUIGNIER**

vous remercie chaleureusement de l'avoir entourée par votre présence, vos messages, vos dons et vos prières.

Un merci tout particulier:

- aux curés Bernard Broccard et Jean-Pierre Lugon;
- au D<sup>r</sup> Benoît Dischl;
- au personnel du home Les Crêtes de Grimisuat;
- aux deux chœurs mixtes de Grimisuat-Champlan;
- aux pompes funèbres Voeffray & fils SA par M. Gabriel Fontannaz.

Grimisuat, décembre 2015.

E-mail: mortuaires@nouvelliste.ch



**027 329 76 42**

Le téléphone  
pour vos avis mortuaires

SUISSE

**PRÉVENTION** Un enfant sur cinq est maltraité en Suisse. L'association 1,2,3 Soleil interpelle le public.

**Un film pour mieux comprendre la maltraitance**

«Un soir, on jouait à un jeu de vérité à une réunion de famille. On a demandé à ma fille: quel souvenir gardez-vous de votre père? Elle a répondu qu'elle avait peur. Peur de moi. Cela m'a bouleversé.» L'homme fait face à la caméra, dans un coin de nature. Il ressasse ses coups de colère, ses explosions, sa négligence... C'est le premier témoin à prendre la parole dans le film documentaire «Non ce n'est pas moi...» Donner aussi la parole aux auteurs de maltraitance, tel est le parti pris de François Berney, réalisateur et président de l'association 1,2,3 Soleil, qui œuvre contre la maltraitance.

«Le but n'est pas d'être accusateur, ce n'est d'ailleurs pas du tout le ton de ce film. Pour comprendre ce phénomène, il est aussi important de comprendre comment on devient maltraitant. Notre but était d'interpeller tous les publics, que ce soient les victimes, les auteurs, le personnel soignant, les instituteurs, et tout un chacun», explique François Berney.

**Encore un tabou**

L'objectif de ce film d'une cinquantaine de minutes est de susciter une prise de conscience.

Alors que la maltraitance touche un enfant sur cinq, ce sujet reste trop souvent occulté des médias, regrette le réalisateur. «On ne traite ce thème que rarement, lorsqu'on couvre des faits divers spectaculaires. La majorité de la population ignore ce phénomène, qui touche pourtant 250 000 enfants en Suisse!»

Une maltraitance qui peut prendre plusieurs formes, pas toujours visibles. «On classe quatre différents types: les abus sexuels, la violence physique, la violence psychologique et la négligence. Les enfants qui sont témoins de violences conjugales sont aussi considérés comme victimes de maltraitance.»

Le documentaire rend compte de la souffrance de personnes ayant vécu dans ce genre d'environnement violent et des répercussions sur leur santé des années plus tard. La parole est aussi donnée aux politiciens, psychologues et médecins.

**Rendre visible**

«Il y a vraiment un besoin de ce genre de matériel audiovisuel de la part des professionnels. Si je fais une analogie avec les grandes pandémies, le sida, ebola..., ce qui a sauvé le plus grand nombre de personnes a été la communication. Mettre à jour les mécanismes de la maltraitance est à notre sens un moyen efficace de la prévenir», relève François Berney. Diffusé depuis mi-novembre sur youtube et le site internet de l'association, le documentaire «Non, ce n'est pas moi» est également en cours de traduction en suisse allemand et en italien. ● SARA SAHLI

**INFO**

«Non ce n'est pas moi...» Vidéo en ligne sur le site [www.association123soleil.ch](http://www.association123soleil.ch) disponible aussi en DVD.

**SANTÉ**

**Le dossier électronique se concrétise**

Le dossier électronique du patient connaît un coup d'accélérateur. Avec l'ambition de disposer d'une plateforme d'échange en 2017. «Nous avons laissé une marge de manœuvre aux cantons pour qu'ils puissent établir des solutions régionales», a fait savoir, hier, à Genève, Adrian Schmid, responsable de l'organe de coordination Confédération-cantons d'eHealth Suisse. Chacun a la liberté d'avancer à son rythme, dans un cadre défini par Berne.

En Suisse romande, les travaux sont plutôt bien engagés. Genève apparaît comme canton précurseur, puisqu'il a lancé son projet il y a cinq ans déjà. Environ 1000 professionnels de la santé, dont 500 médecins, ainsi que 10 000 patients utilisent aujourd'hui le dossier électronique.

Un service a mandaté des firmes de sécurité informatique

qui n'ont pas confirmé les supposés problèmes de sécurité. Sion a entre-temps déjà prévu les étapes ultérieures: le dossier devra bientôt contenir les directives anticipées du patient et la carte de donneur d'organes.

Pour leur part, Neuchâtel et Jura ont entamé les travaux préparatoires. Les besoins et ressources en matière de cybersanté ont été ou sont en passe d'être identifiés. Le volet technique (achat d'un fournisseur, projets pilotes...) est agendé à 2016.

**Délais assez courts**

Une fois les ordonnances de mise en œuvre sous toit, la loi fédérale pourra entrer en vigueur en 2017. Des délais ont été prévus pour permettre aux professionnels de la santé de se mettre à niveau: trois ans pour les hôpitaux, cinq ans pour les EMS et les maisons de naissance.

Dans tous les cas, le patient sera libre de choisir s'il souhaite ouvrir un dossier électronique et qui est habilité à le consulter. Chaque entrée est consignée et le patient a accès à ce protocole pour contrôler qui, quand et quelles données sont consultées. ● ATIS



«Non ce n'est pas moi...» rend compte de la souffrance de personnes ayant vécu dans ce genre d'environnement violent et des répercussions sur leur santé des années plus tard. SP